

Décision 00-D-47 du 22 novembre 2000

relative aux pratiques mises en œuvre par EDF et sa filiale Citélum sur le marché de l'éclairage public

Posted on: 17 janvier 2001 | Secteur(s) :

BTP

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Ministre de l'économie

Dispositif(s)

Sanction pécuniaire

Entreprise(s) concernée(s)

EDF et sa filiale Citélum

Lire

le texte intégral de la décision

96.81 Ko